

Marie-Orange Rivé-Lasan

Maître de conférences / Associate professor, UFR de Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO), Université Paris Diderot (Paris 7), Membre du Centre de Recherches sur la Corée (Centre for Korean Studies, UMR 8173 Chine, Corée, Japon - CNRS/EHESS/ Université Paris Diderot)

[marie-orange.rive-lasan@univ-paris-diderot.fr](mailto:marie-orange.rive-lasan@univ-paris-diderot.fr)

5ème Congrès Asie et Pacifique : 9-11 septembre 2011

Panel : (Re)tracer les frontières de la « coréanité » II : normes et institutions ;  
/ organisé par Kyung-mi KIM et Eusil YIM

Les « Nord-Coréens » au Sud : aspects juridiques et questions d'identités coréennes

La présence de Nord-Coréens sur le territoire sud-coréen interpelle d'emblée sur la question de leur identité au moins à deux niveaux : d'une part, juridiquement, et d'autre part, historiquement d'un point de vue culturel et socio-politique. La population nord-coréenne (*pukhan in'gu*), les réfugiés récents nord-coréens au Sud, encore appelés les « dé-nordisés (*t'alpukcha*) », ou encore ces familles originaires du Nord (*ibuk ch'ulsin kajok*), encore désignée comme ou bien « ceux qui ont perdu leur pays natal (*silhyang-min*) », qui sont descendus dans la partie sud de la péninsule avant la fin de la guerre de Corée dans les années 1950, constituent autant de cas de figure particuliers de Coréens « de l'intérieur », distincts de ceux de la diaspora, et pourtant situés aux marges de la société sud-coréenne actuelle à divers titres. Leurs discours sur leur propre coréanité qui sont directement liés à leur statut juridique théoriquement commun, mais aussi aux institutions auxquelles ils adhèrent, en disent long sur la façon dont ils se projettent comme membres à part entière ou non de « la » société coréenne actuelle et surtout sur les enjeux d'ordre culturels, sociaux et politiques qui remettent en question sans cesse les contours de leur « coréanité » dans le temps et dans l'espace. Les discours émanant du reste de la société sud-coréenne les concernant reflètent quant à eux une diversité dans la conception de la « coréanité » et de l'identité « sud-coréenne », voire simplement « coréenne », relayant les clivages nombreux internes propres à la Corée du Sud qui s'ajoutent au contexte régional de la division de la péninsule.

The " North Koreans " in the South : Legal Aspects and Korean Identity Issues

The presence of North Koreans in the South Korean territory recalls immediately to us the issue of their identity on at least two levels: first, legally, and secondly, historically from a cultural and socio-political point of view. The North Korean population (*Pukhan in'gu*), recent North Korean refugees in the South, also known as the "de-northernized (*t'alpuk-cha*)" or those families originating from the north (*ibuk ch'ulsin kajok*) also known as « those who have lost their hometown (*silhyang-min*) », who came to the southern part of the peninsula before the end of the Korean War in the 1950s, are all specific situations of Koreans "from the within", distinct from those in the diaspora, and yet despite of that located in the margins of the current South Korean society for several reasons. Their speeches about their own Koreanness that are directly related to their theoretical common legal status, but also related to the institutions to which they belong, speak volumes about how they project themselves as full members or not of "the" current Korean society, and especially about the cultural, social and political issues which are challenging ever the contours of their "Koreanness" in time and space. The speeches from the rest of South Korean society in turn reflect on diversity in the design of the "Koreanness" and "South Korean" identity or even just "Korean" identity, receiving and passing on a lot of the own internal cleavages in South Korea, in addition to the regional context of the division of the peninsula.